

Procédure sanitaire examen Covid 19

Du 18 novembre 2020 au 18 août 2021

Afin de vous accueillir en toute sécurité, les salles et amphis auront été désinfectés avant les épreuves, ainsi que le matériel mis à votre disposition (ordinateurs, casques, etc...).

La distanciation sociale entre les places sera respectée et les salles régulièrement aérées.

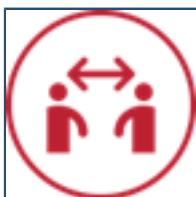
Des distributeurs de gel Hydro- alcoolique seront à votre disposition dans les salles et amphis.

[Télécharger votre attestation de déplacement avant de venir.](#)

Nous vous demandons de suivre scrupuleusement les mesures sanitaires suivantes, sous peine d'exclusion des épreuves par le responsable :



Portez un masque



Respectez la distance d'1m dans la file d'attente



Respectez la signalétique et suivez le sens de circulation mis en place pour ces épreuves



Désinfectez vos mains avec du gel Hydro-alcoolique avant de rentrer dans la salle ou l'amphi



Munissez-vous de votre propre stylo pour l'émargement



Quittez immédiatement l'établissement après vos épreuves, sans stationner à l'extérieur des salles ou amphis pour ne pas créer d'attroupements.